

Communiqué commun de M. François Mitterrand, Président de la République, et de M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, à l'issue du sommet franco-allemand, notamment sur les relations bilatérales face aux problèmes Est-Ouest et Nord-Sud, la Pologne et la coopération économique et politique à l'intérieur de la CEE, Paris, Paris de l'Élysée, jeudi 25 février 1982

1) Face à la détérioration des relations Est - Ouest, à la crise de l'économie mondiale ainsi qu'aux problèmes qui se posent à la Communauté européenne, la République française et la République fédérale d'Allemagne réaffirment le caractère fondamental de leur coopération. Elles agiront ensemble de façon encore plus étroite. 2) Les deux Etats sont décidés à accroître le poids de l'Europe dans le monde. Il faut pour cela que la Communauté résolve sans tarder, dans un esprit de solidarité qui transcende les intérêts de chacun de ses Etats-membres, les difficultés qui entravent actuellement son fonctionnement et son développement. Il est en effet indispensable qu'en dépit des circonstances économiques, la Communauté soit en mesure d'accomplir ses tâches, à l'intérieur comme à l'extérieur et de poursuivre ses progrès dans la voie du renforcement de sa cohésion et de l'élargissement. Il faut également intensifier la coopération politique européenne. Les deux Etats souhaitent accomplir des réels progrès en vue de l'Union européenne. C'est à quoi visent l'initiative germano - italienne d'Union européenne et les propositions françaises de relance européenne.\

III- La France et la République fédérale d'Allemagne sont préoccupées par la détérioration des - rapports entre l'Est et l'Ouest, dont l'intervention soviétique en Afghanistan, les graves événements de Pologne et le surarmement de l'Union soviétique sont directement responsables. Elles constatent que le comportement politique de l'Union soviétique et de la Pologne ne peut rester sans incidence sur l'ensemble de leurs relations avec les deux pays. Elles estiment qu'une stricte égalité des avantages mutuels doit rester le critère déterminant de ces -rapports. Elles ne cèderont pas sur les principes auxquels elles sont attachées en tant que pays démocratiques et insistent particulièrement sur le principe de l'autodétermination des peuples et sur celui du respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme. Comme leurs partenaires de la Communauté et leurs alliés, elles sont convaincues que les -rapports Est - Ouest ne peuvent se développer favorablement que sur la base d'un équilibre des forces solidement établi. Elles jugent en conséquence indissociables et nécessaires les deux volets de la décision prise par les pays appartenant à l'OTAN en décembre 1979. Elles estiment à cet égard que les efforts de contrôle des armements et de désarmement doivent être poursuivis. Elles sont attachées à préserver le processus de la CSCE dont elles attendent notamment l'application de l'acte final d'Helsinki. C'est pourquoi, elles continueront dans l'esprit qui vient d'être défini le dialogue avec les pays de l'Est.\

.

IV- Elles considèrent les mesures répressives prises par les dirigeants polonais sous la pression et avec le concours de l'Union soviétique comme une violation des droits de l'homme et de l'acte final d'Helsinki et comme une lourde hypothèque pesant sur les relations Est - Ouest. Elles renouvellent leur appel pressant pour que la loi martiale soit levée en Pologne, que les personnes arrêtées soient libérées et qu'un véritable dialogue soit repris entre le Gouvernement, l'Eglise et les dirigeants de Solidarité. L'objectif de leur politique demeure l'aide au peuple polonais.\

V- La France et la République fédérale d'Allemagne rappellent l'importance qu'elles attachent au développement des pays du Sud dans l'esprit de Cancun. Cette politique doit servir le progrès et la justice sociale et contribuer ainsi à assurer la paix dans le monde. Elles constatent que le véritable non-alignement est conforme à cet objectif et c'est pourquoi, elles s'opposent au transfert du conflit Est - Ouest dans le tiers monde.\

VI- Fermement attachées l'une et l'autre à l'Alliance atlantique, la France et la République fédérale d'Allemagne estiment vital le resserrement des liens de solidarité entre les Etats-Unis et les autres membres de l'Alliance atlantique. Ces liens seront d'autant plus étroits qu'en temps voulu, les consultations les plus larges auront lieu entre Européens et Américains en vue de mieux définir leurs objectifs communs et de mieux ajuster leurs intérêts. Elles sont résolues à promouvoir de leur mieux la compréhension mutuelle entre les hommes et notamment entre les nouvelles générations de part et d'autre de l'Atlantique.\

VII- Devant la gravité de la crise de l'économie mondiale, elles croient nécessaire que les gouvernements occidentaux contribuent, par un renforcement vigoureux de la coopération internationale, à la croissance économique, au développement des échanges internationaux et à la réduction du chômage. Cette coopération doit notamment s'exercer dans le domaine de la politique monétaire. Le niveau extrêmement élevé des taux d'intérêts pratiqués aux Etats-Unis entraîne en effet, pour les économies européennes, des conséquences très graves. La France et la République fédérale d'Allemagne s'attacheront résolument à faire face à cette situation. A cet effet, elles chercheront l'appui de leurs partenaires de la Communauté. Elles prendront des initiatives en ce sens afin de stimuler les investissements et de permettre à leurs entreprises de renforcer leurs capacités d'innovation et de modernisation. La France et la République fédérale d'Allemagne sont enfin déterminées à poursuivre et à relancer leur coopération sur des grands programmes industriels et de développement technologique.\

VIII- Le Président de la République française et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, agissant dans l'esprit du traité franco - allemand du 22 janvier 1963, ont décidé que leurs deux pays resserreraient encore la concertation de leurs politiques étrangères.

- Dans le même esprit, ils ont décidé que des échanges de vues approfondis seraient menés entre les deux gouvernements sur les problèmes de sécurité.\